

[Text]

way, we have tried this on another committee and it has actually worked very well. It prevented them from giving repetitive evidence. They picked up on it very quickly and then committee members addressed questions to all three depending on their presentation.

I am not sure you could do all that in 45 minutes or an hour. You would probably have to give a little longer session, but I think it would save a little time and yet get an important point of view for the benefit of the committee members.

Mr. Grisé: Can I have some clarification on the Network for Community Justice and Conflict Resolution?

The Clerk: I have very little information from them. I have received a phone call from an Ontario representative in Kitchener. He said they are a national network with component groups across the country. He will be contacting or has been in contact with them, and his sense is that some of the organization's component groups would be writing to the committee, wanting to submit briefs or request an appearance. Whether he was, on behalf of Network for Community Justice and Conflict Resolution, suggesting he would like to appear. . .

The Chairman: Of course, we are not bound to make a decision on all witnesses at this meeting, though we operate under the usual constraints of time and place for getting a meeting to approve.

Mr. Witer: Would it be appropriate to suggest for the group just mentioned that because there appears to be little information, perhaps we could ask our researchers to provide further information, and the committee can make a decision on whether or not to call them at a later date.

The Chairman: Perhaps the committee can entertain a routine motion at one of the hearings to hear other witnesses after credentials have been established, if the members have no objection to that form of proceeding.

Mr. Grisé: If I may get back to Mr. Witer's comments and very good suggestion that we try to regroup those presentations in sessions because otherwise we will have at least 15 hours, it could be even more. . . How can we deal with the three university professors, the Canadian Bar Association, and the Canadian Association of Chiefs of Police? Perhaps we could regroup the Canadian Council on Social Development and the national Victims of Violence.

• 1615

The Chairman: I guess we are the major stakeholders in the length or brevity of hearings. I would not consider 15 hours of hearings to be at all inappropriate.

[Translation]

avons procédé de cette façon à un autre comité et nous avons eu passablement de succès. Nous avons ainsi pu nous éviter des témoignages répétitifs. Les témoins ont très vite compris ce que désirait le Comité et les membres ont eu l'occasion de poser des questions au choix à l'un des trois témoins.

Je ne sais pas cependant si une période de 45 minutes ou d'une heure serait suffisante. Il faudrait probablement un peu plus de temps, mais cette formule serait probablement plus rapide de toute façon et elle permettrait aux membres du Comité d'entendre des points de vue très importants.

M. Grisé: Puis-je avoir des précisions au sujet du groupe Réseau pour les initiatives communautaires de justice et de la solution des conflits?

Le greffier: Je sais très peu de chose à son sujet. J'ai simplement reçu un appel téléphonique de son représentant ontarien à Kitchener. Il a indiqué qu'il s'agissait d'un réseau national formé d'éléments répartis un peu partout au pays. Il a été en communication avec eux et il estime qu'il y en a qui écriront au Comité pour lui demander de présenter des mémoires ou de comparaître. Pour ce qui est de sa comparution à lui, au nom du Réseau pour les initiatives communautaires de justice et de la solution des conflits. . .

Le président: Nous ne sommes pas forcés d'arrêter la liste complète de nos témoins à cette réunion, même si nous faisons face aux contraintes habituelles pour ce qui est de la date et de l'endroit des réunions.

M. Witer: En ce qui concerne le dernier groupe, puisqu'il ne semble pas y avoir beaucoup d'informations à ce sujet, les attachés de recherche du Comité ne pourraient-ils pas faire enquête et le Comité ne pourrait-il pas décider plus tard de l'inviter ou de ne pas l'inviter?

Le président: Une fois les titres de créance vérifiés, le Comité pourrait considérer, lors d'une séance ultérieure, une motion courante visant la comparution de tel ou tel témoin ou groupe de témoins. Je ne sais pas si les membres du Comité seraient d'accord avec cette façon de procéder.

M. Grisé: Je reviens aux observations de M. Witer et à son excellente suggestion visant à regrouper un certain nombre de témoignages, sinon, nous risquons d'en avoir pour au moins 15 heures, peut-être davantage. . . Que devons-nous faire dans le cas des trois professeurs d'université, de l'Association du barreau canadien et de l'Association canadienne des chefs de police? Nous pourrions peut-être grouper le Conseil canadien de développement social et Victims of Violence à l'échelon national.

Le président: C'est nous finalement qui décidons de la durée de nos séances. En ce qui me concerne, je ne trouve pas que 15 heures est nécessairement trop.